Les membres élus du CSE, de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT), acteurs de la prévention

Santé, sécurité et conditions de travail

Les membres élus du CSE /de la CSSCT
Formation initiale

Formation dynamique et pragmatique, adaptée à votre activité et contexte en matière de dialogue social.
Conçue et pilotée par notre référente pédagogique, **Béatrice Aussargueix**, ex DRH rompue au dialogue social.
Plus de 800 élus formés par elle ou un formateur de l'équipe dédiée, expert des RH et de la prévention des risques professionnels.

Prérequis
- Aucun, formation adaptée aux secteurs d'activités et profils des participants

Objectifs
- Restituer le fonctionnement, les moyens d'actions et principales attributions du CSE en matière de prévention de la Santé, Sécurité et des Conditions de Travail (SSCT)
- Situer les rôles, droits et devoirs des acteurs internes et externes de la SSCT et co-construire avec eux
- Identifier les enjeux et modalités d'une démarche de prévention adaptée à son activité
- Intégrer le cadre juridique de la prévention des risques professionnels
- Se positionner comme un acteur pro-actif de la gestion et prévention des risques professionnels

A qui s'adresse cette formation ?
- Membres élus du CSE et/ou de la CSSCT : 1er mandat
- Direction , professionnels RH, managers
- Possibilité de « formations communes » Direction - CSE

Méthodes mobilisées
- 80% cas pratiques (ateliers, vidéos, quizz, ludopédagogie, jeux de rôles) - 20% apports théoriques
- Une actualisation temps réel de la formation en fonction de l'actualité juridique et sociale

Modalités d'évaluation
- Quizz d'évaluation des acquis en début et fin de formation
- QCM, jeux , mises en situation avant apports tout au long de la formation pour régulation

Modalités et délais d'accès
- Mise à disposition sur notre site internet www.erys.fr du calendrier prévisionnel des sessions interentreprises, réalisées en présentiel en hôtel ou co-working center. Salles de formation équipées (paper board, wifi) et facilement accessibles (métro, tram, voiture, bus…). Plan d'accès joint à votre convocation
- Nos prestataires hôteliers : des établissements permettant l'accès des personnes en situation de handicap (PMR). Nous consulter pour toute question relative à l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap

Tarifs
- Interentreprises : tarif dégressif sur www.erys.fr incluant les frais hôteliers (salle, déjeuners, pauses)
- Nous consulter pour une session en intra

Version Programme : 1er septembre 2023

Programme

5 jrs (35h) — intra

Le comite social economique (CSE), modalites de fonctionnement en matiere de sante, securite et conditions de travail (SSCT)
- La posture généraliste des membres du CSE
- Mise en place , composition et modalités de fonctionnement du CSE, en synthèse : moyens, réunions, avis, heures de délégation, déplacements, formation, missions, droits, obligations, protection, délit d'entrave

Les acteurs du dialogue social et de la prevention des risques professionnels
- **Internes** : Direction, DRH-HSE, Salarié référent, SST, IPRP, Manager, Salarié, CSE, CSSCT, Représentant de proximité, Référent Harcèlement et Agissements Sexistes
- **Externes :** Service de Prévention de la Santé au Travail (SPST), Médecine du Travail et Praticien, Agent de Prévention de la CARSAT, Inspection du Travail

Les enjeux d'une demarche de prevention sante, securite et conditions de travail (SSCT)
- Chiffres clefs
- Apports et impacts de la Loi Santé au Travail du 2 août 2021

RÉFORME de la Santé au Travail 2021

Le cadre juridique
- Droits et devoirs de l'employeur , du collaborateur
- Les intervenants extérieurs
- Les 9 principes de prévention
- Les 3 niveaux d'actions

Missions et prerogatives du CSE dans le champ de la sante, securite et des conditions de travail (SSCT)
- Les missions et consultations du CSE en matière de SSCT
- Les visites du CSE
- Les enquêtes en cas d'accidents du travail ou de maladie professionnelle : définitions, analyse d'accident
- Les droits d'alerte du CSE en matière de SSCT
- Les règles de recours à l'expertise du CSE

La demarche de prevention des risques professionnels
- Principe et expérimentation à partir des métiers de sa structure
- Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUER) : fonctionnement , mise en perspective avec celui de son activité
- Point sur la « Pénibilité au Travail » - Le C2P
- Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) - Prévention des Risques Psychosociaux (RPS) : état des lieux, définition clefs (facteurs RPS, stress, burn-out, harcèlement moral/sexuel, agissements sexistes), expérimentation de la grille INRS des facteurs RPS et autres outils (ANACT, CARSAT…)

Les fondamentaux d'un dialogue social efficace
- Une approche en mode projet des sujets traités
- Les fondamentaux d'une communication réussie et efficace

Les + de cette formation

- **En amont de la formation :** un échange avec notre responsable pédagogique pour l'ajuster en fonction de votre activité et attentes ; possibilité de formations communes Direction/Equipes RH - CSE (référencée par l'INTEFP - Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle- pour les concevoir et les animer)

Format Dialogue

- **Durant la formation, une pédagogie variée et interactive :** apports après expérimentation de nombreux cas pratiques et ludiques adaptés au cœur de métier et/ou autour de situations rencontrées par les participants avec leurs supports si souhaité (ex : DUER); intervention possible des acteurs internes de la prévention (DRH, HSE, salarié référent…) ; régulation tout au long de la formation pour en faciliter l'ancrage

- **A l'issue de la formation :** connexion du participant à la plateforme pédagogique ERYS « Formation réglementaire Santé, Sécurité et Conditions de Travail des membres élus du CSE et de la CSSCT- 5j » pour accès à de nombreuses ressources : bibliographie, support de formation, vidéos, adresses utiles, guides pratiques

Formation réglementaire (Article L2315-18) Agrément ERYS - Décision OF CSE N°2019/22

ERYS
Adresse siège : Spaces Belvédère – La Défense – 1-7 Cours Valmy – 92800 PUTEAUX- ☎ 01 87 16 89 46 / contact@erys.fr
N° Siret 343155354 00107 – N° déclaration d'activité 11753787475 (ne vaut pas agrément de l'état) – Adhérent FFP – Certifié Qualiopi